

Grands-parents, où va votre épargne ? Interpellez votre banquier !

< 26/05/2016 >

Le groupe « Eco-consommation » du mouvement des Grands Parents pour le climat a assisté avec intérêt à une après-midi d'information sur les façons de gérer notre épargne en cohérence avec notre souci de garder la planète habitable.

Nos informateurs étaient l'organisation Financité et la nouvelle section belge de 350.org (pour plus de détails voir leurs sites Web).

Financité a pour objectifs de promouvoir la finance responsable et solidaire à travers trois missions :

- la participation et l'éducation
- la recherche
- le Plaidoyer

Il s'agit d'un réseau de 98 associations membres, avec 20 groupes locaux et 900 citoyens membres.

350.org est un mouvement mondial pour le désinvestissement des énergies fossiles ; il a rassemblé des centaines de milliers de manifestants dans de multiples pays avant la conférence de Paris et aujourd'hui organise des actions directes pacifiques et symboliques.

A la fin de l'année dernière, 350.org avait sensibilisé 181 organisations pour un désinvestissement total de 50 milliards d'euros.

Le 15 mai dernier, plusieurs milliers de manifestants ont occupé une mine de charbon près de Berlin pour attirer l'attention de l'opinion sur la nécessité d'arrêter l'extraction et la combustion du charbon.

Nous cherchions donc à savoir comment éviter que notre épargne ne finance des activités contribuant à aggraver la crise climatique. Les premières cibles identifiées sont donc naturellement les investissements dans les énergies fossiles.

En outre, nous voulions savoir vers où réorienter nos investissements pour qu'ils soient éthiques et responsables pour l'avenir de nos petits-enfants.

D'abord un diagnostic : Où vont nos flux financiers aujourd'hui ?

Proportionnellement, il y a 9 fois plus d'investissements dans le secteur des énergies fossiles que dans l'énergie verte

Tableau: Les emprunts et les émissions d'obligations et d'actions dans les énergies fossiles et les énergies renouvelables (en millions de dollars, 2009–2014.)

Institution financière	Pays	Energies fossiles	Energies renouvelables	Proportion énergies fossiles*	Changement dans la proportion énergies fossiles**
BNP Paribas	France	56,687	6,232	90%	1%
Deutsche Bank	Allemagne	53,011	5,095	91%	4%
ING Groep	Pays-Bas	22,359	2,605	90%	4%
KBC Groep	Belgique	1,008	477	68%	-7%
Belfus Bank	Belgique	144	572	20%	11%
Triodos Bank	Pays-Bas	-	100	0%	0%
Totale		133,210	15,082	90%	3%

*La proportion des énergies fossiles dans l'ensemble des emprunts et des émissions d'actions et d'obligations en faveur des entreprises des secteurs des énergies fossiles et renouvelables.

**Ce pourcentage indique l'évolution de la proportion des énergies fossiles dans l'ensemble des emprunts et des émissions d'actions et d'obligations en faveur des entreprises des secteurs des énergies fossiles et renouvelables entre la première moitié de la période de recherche (de 2004 à 2009) et la seconde moitié (de 2009 à 2014). Un pourcentage négatif indique une baisse dans la part des financements consacrée aux énergies fossiles. Un pourcentage positif signale une hausse de la part des énergies fossiles par rapport à l'ensemble de leurs emprunts et souscriptions liés aux entreprises sélectionnées dans les énergies fossiles et renouvelables.

Source : Rapport « Notre avenir ébranlé » sur les investissements des banques actives dans le changement climatique, réalisé par Fairfin (nov 2015)

(https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/2015-11-05_notre-avenir-e-branle.pdf).

Or d'un pur point de vue financier, il y a un risque réel que ces investissements perdent leur valeur. Les spécialistes craignent aujourd'hui une « bulle carbone » non seulement parce qu'il y a trop de sources de production mais aussi parce que la prise en compte de l'accord de Paris pourrait réorienter la politique des Etats de façon à pénaliser les énergies fossiles (taxes,...).

A noter : aux USA, les fonds de pension, les fonds de placement, et même les Eglises demandent désormais aux grosses sociétés pétrolières d'inclure dans leur rapport annuel une estimation sur chiffre d'affaires et bénéfices de la future mise en œuvre de l'accord COP 21. Certains demandent à ces sociétés de laisser les réserves d'hydrocarbures dans le sol, de ne pas ouvrir de nouveaux champs de recherches, et de diversifier leurs activités notamment vers les énergies renouvelables d'une manière substantielle. Le « greenwashing » ne passe plus. A noter que la seule société dont on reconnaît qu'elle a un réel programme de diversification (de 3 à 20% en 2035) est la française Total. Par ailleurs, plusieurs grandes sociétés amorcent ou renforcent un shift du pétrole vers le gaz et désinvestissent dans le charbon. S'il n'y avait le problème du fracking, on ne pourrait que s'en réjouir en termes d'émission e CO₂. (d'après The Economist - 21 Mai).

Tant mieux, donc si l'intérêt économique rejoint l'éthique !

Comment réorienter notre épargne ?

Notre échange a démontré que beaucoup d'entre nous trouvent difficilement l'information sur des fonds d'investissement éthiques et responsables.

Les banquiers interrogés restent vagues et Financité reconnaît qu'il n'y a pas de définition minimale de ce que veut dire « vert » ou « socialement responsable ». Le manque de transparence est criant.

On peut utiliser des critères négatifs/d'exclusion globale ou nuancée, par exemple exclure des secteurs d'activités (armement, tabac, alcool, pétrole, etc...) ou des lieux (pays non démocratiques, non respectueux des droits de l'homme, des conventions internationales, etc...). Ou enfin des pratiques (manipulations génétiques, tests sur animaux, etc...)

Ou alors utiliser des critères positifs « Best in class », Politique sociale (interne/externe), environnementale et/ou économique.

L'important est que ces critères soient vérifiés par un organisme indépendant (Ethibel, Vigeo, ...).

Même si les critères ne sont pas suffisamment exclusifs, la tendance serait positive pour les investissements éthiques et responsables. Selon Novethic, cela représenterait des investissements cumulés entre 2014 et 2035 de 53'000 milliards €.

Il y a en Belgique une offre « ISR » (Investissement socialement responsable). Par exemple :

- Des coopératives: Credal, Eltys
- La banque Triodos
- Le *projet* de banque coopérative : NewB

Mais aussi, comme outils de coopération au développement : Incofin, Alterfin, OikoCredit,...

Financité/Fairfin a mis en place un label de projets/produits.

Exemples de produits labellisés : Agricovert, Terre-en-Vue, Medor, Alterfin, Emissions Zero, Velofabrik, etc (à voir au cas par cas comment on peut participer financièrement à ceux-ci, par quel canal, avec quelles garanties).

En conclusion, que pouvons-nous faire ?

1. Agir pour obtenir un désinvestissement du « fossile »

- voyez sur le site www.scandesbanques.be comment se comporte votre banque !
- allez voir votre banquier et exigez la transparence
- envoyez une plainte ou un compliment
- ou changez de banque !

2. Retirer votre épargne des fonds qui ne tiennent pas compte des critères « ISR » et la réorienter vers des fonds labellisés ou des institutions de crédit ou banques orientées vers le « durable » et en particulier vers la transition énergétique et les énergies renouvelables.

Thérèse Snoy
Jean Michel Corre